

RAPPORT D'ACTIVITÉ

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
PAYS DU MONT-BLANC



Pays du Mont-Blanc
communauté de communes

La CCPMB	P.4
Organisation	P.8
Protection et valorisation de l'environnement	P.10
Aménagement du territoire	P.17
Agriculture, forêt, alpages	P.19
Transports et déplacements	P.22
Habitat, cadre de vie	P.24
Tourisme, sentiers	P.26
Culture et patrimoine	P.28
Pension canine	P.29
Éducation, jeunesse	P.30
Administration et moyens généraux	P.32

L'article L5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit la remise d'un rapport annuel retraçant l'activité de la Communauté de Communes. Chaque maire est alors tenu d'en faire une communication au sein de son conseil municipal. Un rapport spécifique sur le service public d'élimination des déchets est prévu par l'article L2224-5 du Code Général des Collectivités Territoriales et s'intègre donc au rapport général.

Chacun pourra retrouver dans ce rapport d'activité 2017 le compte rendu de l'exercice des différentes compétences de notre Communauté de Communes. Tous les projets et réalisations sont présentés et illustrés. Certains éléments nous permettent de montrer l'évolution et la progression de l'intercommunalité. Les délégués communautaires sont disponibles pour compléter les informations fournies avec l'appui du Président et des services intercommunaux.

Le Rapport d'activité annuel 2017 est édité par la Communauté de Communes Pays du Mont-Blanc 648, chemin des Prés Caton 74190 Passy / 04 50 78 12 10

Directeur de la publication : Georges Morand

Co-directeur : Daniel Izoard

Rédaction : Services de la CCPMB

Conception graphique et réalisation : Service Communication - infographie

Crédit Photo : CCPMB (sauf mention contraire).

Juin 2018

L'Entente avec la CCVCMB

La Communauté de Communes Pays du Mont Blanc entretient une relation étroite avec sa voisine de la Vallée de Chamonix. Elles ont constitué une structure intercommunale unique pendant plus de 30 ans.

Aujourd'hui, elles poursuivent leur collaboration sur de nombreux sujets dans le cadre de la Conférence de l'Entente. Celle-ci se réunit pour travailler sur des dossiers communs. La Communauté de Communes de la Vallée de Chamonix Mont-Blanc prend en charge 26,7% du coût des actions, tandis que la Communauté de Communes Pays du Mont-Blanc se charge des 73,3% restant. Cette répartition a été définie au prorata de la population de chaque Communauté de Communes.

Repérez facilement les actions réalisées à 14 communes dans le cadre avec l'Entente grâce à ce logo :





Depuis la création de la CCPMB en 2013, la Communauté de Communes Pays du Mont-Blanc a optimisé l'action publique à l'échelle des dix communes qui la composent dans le souci permanent de construire un territoire uni et solidaire au service de ses habitants.

En 2017, les dotations de l'État ont continué à baisser ce qui impacte et limite les actions. Depuis 2 ans, la CCPMB reverse plus d'argent qu'elle n'en perçoit. Pour faire face à cette situation, nous avons été obligé de faire évoluer les taux d'imposition et nous avons prioriser certaines actions.



Les premiers résultats des efforts consentis se font sentir »

Georges Morand,
Président de la CCPMB

Nous avons notamment fait le choix d'investir dans les projets de protection de l'environnement et notamment ceux en rapport avec la préservation de la qualité de l'air. C'était la priorité de cette année. Au-delà de l'investissement financier, c'est aussi un investissement humain que nous, élus de l'intercommunalité, avons réalisé. Et je suis heureux de constater que les premiers résultats se font sentir.

Nous avons aussi mené des actions en faveur de la jeunesse, du logement, du transport, de l'agriculture, du tourisme, de la culture ou de l'aménagement du territoire.

Retrouvez dans ce rapport toute l'activité de notre collectivité réalisée en 2017.

Je vous invite à consulter régulièrement notre site internet où vous trouverez au fil de l'année les "news" de la CCPMB.

10 COMMUNES



45 650
HABITANTS
(INSEE 2017)

77 AGENTS
45 ÉLUS

39 773
HECTARES



4808 M
D'ALTITUDE AU
POINT CULMINANT
(MONT-BLANC)

7 STATIONS
DE SKI

1 STATION
THERMALE



JANVIER

- Travaux de mise aux normes des déchèteries de Megève, Sallanches et Saint-Gervais

FÉVRIER

- Réunion des élus communautaires avec le Préfet et la DDT pour aborder la problématique de la qualité de l'air.
- 25/02 : Lancement du territoire à énergie positive + rencontre avec madame la ministre Ségolène Royal

MARS

- 08/03 : Conseil Communautaire
 - Modification des status de la CCPMB et prise de la compétence "Action sociale d'intérêt communautaire" pour soutenir la halte-garderie les Moussaillons.
 - Adhésion à la charte "Zéro Pesticides"
 - Vote du budget
 - Arrêt du périmètre du SCOT
- 15/03 : rencontre "Thermo copro" à Sallanches pour sensibiliser les copropriétés aux économies d'énergie.

JUILLET

- Début des inscriptions pour l'accès aux déchèteries
- Mise en place du Fonds Air Entreprise et lancement des pré-diagnostic.
- 12/07 : Lancement du travail d'élaboration d'une candidature au label Pays d'Art et d'Histoire.
- Signature de la charte "Zéro Pesticides"
- 1^{er} et 2^e séjours transfrontaliers avec accueil du 1^{er} séjour aux Contamines-Montjoie
- 20/07 : 2^e sortie en forêt

AOÛT

- Travaux d'été au centre sportif
- 3^e et 4^e séjours transfrontaliers

SEPTEMBRE

- 08/09 : 3^e sortie en forêt
- Présentation du catalogue des Animations Nature
- 20/09 : Webconférence sur la qualité de l'air au Pays du Mont-Blanc
- 29/09 : Visite du ministre Nicolas Hulot au Pays du Mont-Blanc - présentatin des actions Air

AVRIL

- 03/04 : Réunions publiques sur le Programme "Habiter mieux" à Megève, Passy et Saint-Gervais
- Participation à Festisciences
- 07/04 : Inauguration du Contrat de Destination Mont-Blanc
- Renouvellement de la charte forestière

MAI

- 19/05 : Jeu-concours de promotion du site internet de réservation en ligne des refuges du Tour du Pays du Mont-Blanc

JUIN

- 08/06 : Challenge mobilité
Exposition photo du CRÉA (Centre de Recherche des Écosystèmes d'Altitude) au siège de la CCPMB
- Mise en place de formations groupées sur le territoire pour limiter les déplacements.
- 20/06 : 1^{ère} sortie en forêt pour découvrir les métiers de l'exploitation forestière.

OCTOBRE

- 10/10 : Table ronde sur le développement des circuits courts alimentaires pour les professionnels
- 24/10 : Signature de l'engagement dans la démarche de candidature à l'Unesco dans le cadre de la Conférence Transfrontalière
- 25/10 : Formation du personnel communal chargé de l'accueil des enfants : "parler de façon pertinente de la qualité de l'air à un jeune public"
- Mise en place du nouveau règlement des déchèteries
- Atelier "J'arrose donc je pousse" animé par le réseau d'animation nature à destination de personnes précaires dans le cadre du projet "AlimenTerre"
- Convention de partenariat entre la CCPMB et GRDF

NOVEMBRE

- 11/11 : Inauguration du centre d'élevage du Gypaète financé avec le soutien des Espaces Valléens de la CCPMB
- 23/11 : Inauguration de l'exposition "Mieux respirer, c'est ça l'idée"

DÉCEMBRE

- Sortie du film "Sensibles" réalisé avec le soutien de la CCPMB
- 03/12 : Les Ambassad'R ont participé à la Journée Énergie des Rencontres Alpines à Sallanches
- 04/12 : Participation de la CCPMB à la table ronde organisée par le Député Xavier Roseren en compagnie des acteurs publics et associatifs de la lutte contre la pollution de l'air
- 12/12 : Convention de partenariat entre la CCPMB et EDF
- 21/12 Lancement de la démarche de labellisation Cit'ergie

ORGANISATION

Dans le cadre des compétences qui lui ont été attribuées, la CCPMB mène des projets visant à améliorer la qualité et le cadre de vie des habitants du territoire. Certaines de ses compétences sont obligatoires, d'autres facultatives ou optionnelles.

Cette année, la CCPMB a pris la compétence « Action Sociale d'Intérêt Communautaire » pour soutenir la halte-garderie Les Moussaillons. Cette structure est le seul établissement de Haute-Savoie à réserver au minimum 20 % de ses places aux enfants handicapés, âgés de quelques mois à 7 ans. (voir p.30)

Un processus décisionnel et démocratique

Les commissions thématiques

11 commissions se réunissent régulièrement sous l'autorité du Président ou des Vice-présidents. Elles donnent un avis consultatif sur les sujets qui leur sont soumis et proposent des idées d'actions au bureau communautaire. Elles sont composées de conseillers communautaires et municipaux.

Le bureau communautaire

Composé des 10 maires, il se réunit tous les 15 jours. Il impulse les orientations stratégiques de la collectivité, examine les propositions des commissions et retient les dossiers à soumettre à délibération lors du conseil communautaire.

Le Président

Chef des services de la Communauté de Communes, il est chargé de préparer et de faire exécuter les délibérations, ordonne les dépenses et prescrit l'exécution des recettes. Il représente la collectivité en justice.

Depuis le 9 avril 2014, le Maire de Sallanches, Georges Morand, occupe cette fonction.

Le conseil communautaire

Il se réunit tous les deux mois. Il règle par délibérations, les affaires qui relèvent de sa compétence en respectant les lois et règlements relatifs au contrôle administratif et financier des communes. Il se compose de 45 conseillers élus mais un poste est non pourvu depuis 2016.

PRÉSIDENT		1^{ERE} VICE-PRÉSIDENTE	
 Georges Morand <i>Développement économique et numérique et Habitat et cadre de vie</i>		 Catherine Jullien-Brèches <i>Image et promotion du territoire</i>	
7^E VICE-PRÉSIDENT	8^E VICE-PRÉSIDENTE	9^E VICE-PRÉSIDENT	
 Serge Paget <i>Ressources et mutualisations</i>	 Martine Perinet <i>Transports et déplacements</i>	 Jean-Marc Peilleux <i>Aménagement du territoire</i>	
 Nathalie Bouchard-Chausset	 Christophe Bougault-Grosset	 Nadine Cantele	
 Frank Dubief	 Carine Dunand	 Valentin Durand-Warembourg	
 Sylvia Perruchione	 Valérie Petit	 Christine Perrier	
 Bernard Selajon	 Laurent Socquet	 Nadine Socquet-Juglard	

2^E VICE-PRÉSIDENT

Étienne Jacquet
Environnement et santé

3^E VICE-PRÉSIDENT

Patrick Kollibay
Gestion des déchets

4^E VICE-PRÉSIDENT

Yann Jaccaz
Culture, patrimoine et éducation

5^E VICE-PRÉSIDENT

Serge Revenaz
Agriculture, pastoralisme et forêt

6^E VICE-PRÉSIDENT

Jean Bertoluzzi
Sport, équipements et accès aux services

CONSEILLERS

André Allard



Édith Allard



Françoise Baud



Josiane Bel



Christine Bibollet



Sandra Chaudaur



Sidney Contri



Marie-Christine Dayve



Gérard Delemontex



Philippe Drevon



Marie-Pierre
Gourichon



Claire Grandjacques



Danielle Lambert



Marie-Noëlle
Laverton-Bessat



Guillaume Mollard



Claude Petit-Jean



André Ponchaud



Denise Rasera



Christèle Rebet



Myriam Rech

CONSEILLERS SUPPLÉANTS

Albanne Thierraz



Catherine Verjus



Stéphane Allard



Jacques Zirnheld

PROTECTION ET VALORISATION DE L'ENVIRONNEMENT

La qualité de l'air au cœur des actions intercommunales

Notre priorité pour 2017 : améliorer la qualité de l'air sur le territoire et plus particulièrement réduire les émissions de PM10 à court terme grâce à la mise en place d'actions comme les Ambassad'R, le Fonds Air Entreprises et le projet Communic'air.

300 000 € pour lutter contre la pollution.

Mise en place d'un comité de pilotage air climat

En février, la CCPMB a créé un groupe de travail réunissant des élus investis afin de pouvoir mettre en place et suivre des actions et des projets pour améliorer la qualité de l'air.

Présidé par Étienne Jacquet - Vice-Président en charge de l'environnement, il est composé de 6 membres représentant les communes du territoire et se réunit tous les mercredis après-midi.

32 RÉUNIONS du comité de pilotage Air- énergie - climat

Les Ambassad'R au service de l'air et de l'énergie

La CCPMB a mis en place le programme Ambassad'R pour amener les habitants du territoire à modifier certaines habitudes pour diminuer leur impact sur la qualité de l'air extérieur : remplacer leur vieux système de chauffage au bois par un plus récent. Ils ont aussi réalisé un important travail de pédagogie en répondant aux questions des personnes rencontrées et ont contribué à rétablir le dialogue entre la population et la CCPMB.

Dès le mois d'octobre, 3 volontaires en services civiques, formés par nos partenaires sur diverses thématiques, sont intervenus, essentiellement en réalisant des visites en porte à porte dans les secteurs résidentiels. Pour rencontrer davantage d'habitants, l'équipe s'est également rendue sur les lieux de travail en nouant des partenariats avec des entreprises. Elle a également participé à des événements organisés par les communes (Rencontres Alpines...).

OCTOBRE 2017 : Recrutement d'un coordinateur territorial et de 3 Ambassad'R



50 000 € de dépenses et **10 000 € DE RECETTES**
(subvention GRDF) pour le projet Ambassad'R en 2017

25 % DES FOYERS ont ouvert leur porte sur les 700 sollicités.

Le Fonds Air Entreprises pour soutenir les TPE et PME

La CCPMB travaille à la mise en place d'un Fonds Air Entreprises pour aider les entreprises dans leurs travaux de réduction de leurs émissions atmosphériques. Il est initialement destiné aux artisans et aux industries.

À l'automne une série de diagnostics et de mesures, a été réalisée au sein des entreprises avec la participation des dirigeants et des salariés.

Les aides aux entreprises seront effectives en 2018 et seront versées avec le soutien du Département et de la Région.

NOVEMBRE 2017 : début des diagnostics et mesures des artisans du bois

132 ENTREPRISES contactées et **36** diagnostiquées

3 ENTREPRISES ont bénéficié de mesures d'émission longue durée pour établir un comparatif avant/après les travaux.

115 000 € de dépenses pour la réalisation des études et **70 000 € DE RECETTES** de l'ADEME

Des animations sur l'air pour les enfants, les encadrants et le grand public

Le réseau d'éducation à l'environnement et au développement durable (voir p.13) s'est mobilisé pour proposer en urgence des actions de médiation et de formation... sur le thème de l'air dans le but de fournir des outils aux élus communautaires et municipaux, aux communes et à leurs agents, notamment ceux travaillant auprès des enfants pour leur permettre de répondre aux questions des habitants.



L'initiative s'est articulée en 3 parties :

- Pour les élèves : organisation d'animations, de la découverte de l'air à la problématique de pollution,
- Pour le personnel encadrant les enfants (périscolaire) : mise en place de formations pour les aider à prendre en charge les enfants pendant les périodes de pollution. Pour cela, la CCPMB a fait appel aux compétences et aux outils de l'association Oïkos, dont un jeu "Dépollul'air" distribué gratuitement à chaque commune.
- Pour le grand public : diffusion de l'exposition « Mieux respirer c'est ça l'idée », créée par le Ministère de l'environnement, de l'énergie et de la mer en l'exposant dans les mairies et les écoles. Une version locale de l'exposition sera réalisée et présentée en 2018.

Convention "Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte" (TEP CV)

En février, la CCPMB a été lauréate et signataire de la convention TEP CV. C'est une reconnaissance de la qualité du travail engagé par la CCPMB et ses dix communes en matière de transition énergétique (mobilité propre, rénovation du bâti...)

1 067 000 € DE SUBVENTIONS pour 3 123 000 € d'investissements des collectivités locales grâce à cette convention

13 VOITURES et **20 VÉLOS ÉLECTRIQUES** en prévision d'acquisition par les Communes et la CCPMB ainsi que la rénovation énergétique de bâtiments publics sur 6 communes

Une stratégie sur le long terme

La CCPMB a décidé de s'engager sur le long terme pour améliorer la qualité de l'air et préserver l'environnement en se lançant dans 2 démarches.

- **Le Plan climat Air Energie Territorial (PCAET)** Établir un PCAET est une démarche ambitieuse qui vise à réduire significativement les émissions de gaz à effet de serre et la consommation énergétique, à s'adapter au changement climatique et à développer les énergies renouvelables et réduire les polluants atmosphériques. La CCPMB a voté l'établissement d'un PCAET lors du conseil communautaire du 28 septembre 2016 et celui-ci a démarré officiellement en janvier 2017. Les services de l'intercommunalité ont travaillé étroitement avec les services de l'Etat (DDT) sur le 1^{er} diagnostic du territoire de la Haute-Savoie de février à juillet.
- **La labélisation Cit'ergie** Ce label européen récompense pour 4 ans les collectivités engagées dans une démarche de qualité pour mener leur politique air énergie climat. C'est un outil d'amélioration continue des démarches environnementales. La CCPMB a décidé de postuler à cette labélisation. En mai et juin 2017, elle a réalisé un pré-diagnostic Cit'ergie.

20 DÉCEMBRE : lancement de la démarche Cit'ergie

- **LIFE, un programme pour l'avenir** En septembre, afin de poursuivre la dynamique engagée pour améliorer la qualité de l'air, les élus communautaires ont décidé de valider le principe d'une recherche de financements complémentaires. Le Programme européen pour l'environnement LIFE devrait permettre de financer certaines actions (notamment liées au brûlage de la biomasse) à hauteur de 55 %. L'élaboration d'un dossier de candidature sera réalisée en 2018.

Des partenariats avec **EDF, GRDF, ATMO AURA, la Région Auvergne Rhône-Alpes et le Département de la Haute-Savoie** pour soutenir les actions air énergie et climat de la CCPMB

Fonds Air Bois (FAB)

Depuis 2013, le programme Fonds Air Bois encourage les particuliers à remplacer leur ancien appareil de chauffage au bois par un appareil plus performant et moins polluant grâce à une aide de 1000 €.

Depuis janvier 2017, l'aide a été doublée (2000 €). Depuis octobre, le programme Ambassad'R a permis de renforcer la sensibilisation des habitants à l'impact du chauffage au bois sur la qualité de l'air et de faire connaître ce programme. (voir p.10)

955 BÉNÉFICIAIRES sur le territoire de la CCPMB soit **425 nouveaux bénéficiaires cette année**

Partenariat Air Rhone Alpes (ATMO)

La CCPMB participe au financement d'ATMO. Cette année, elle a renforcé ses liens avec cet organisme en multipliant les échanges entre leurs services et ceux de la collectivité et en les faisant participer à la formation des Ambassad'R à l'automne.

11 379 € investis pour le financement de l'observatoire de la qualité de l'air **pour la 6^e année.**

Du Plan de Protection de l'Atmosphère 1 (PPA) au PPA 2

Le plan de protection de l'atmosphère (PPA), approuvé par un arrêté préfectoral le 16 février 2012, est un plan d'actions destiné à réduire la pollution de fond en agissant notamment sur la situation préoccupante des particules fines (PM10). Il a pris fin en 2016. L'année 2017 a été marquée par le travail d'élaboration du PPA2. La CCPMB a participé aux différents groupes de travail et a régulièrement adressé des courriers pour donner son avis.



25 RÉUNIONS pour préparer le nouveau PPA.

Le Réseau d'animations nature

Les animations réalisées sur les réserves naturelles

Depuis 2015, la CCPMB et son partenaire Asters Conservatoire d'espaces naturels de Haute-Savoie, proposent des animations sur les réserves naturelles des Contamines-Montjoie et de Passy pendant les vacances scolaires.

En complément de ces animations, les animatrices vont à la rencontre des randonneurs sur le terrain lors des opérations de maraudage, réalisées en différents points des réserves.

106 ANIMATIONS sur la Réserve Naturelle de Passy
(3500 participants)

90 ANIMATIONS sur la Réserve Naturelle des Contamines-Montjoie (2500 participants)

Le Réseau a participé :

- au meeting international du Gypaète barbu et en particulier à la journée de prospection du 7 octobre (69 personnes)
- à la journée d'animation au Mountain Store, le 11 novembre (39 personnes)

Le nouvel espace d'exposition appelé « Espace Nature au

Sommet », situé au cœur des Contamines sert désormais de camp de base à l'animation de la réserve.

Les animations en milieu scolaire (cycle 2016-2017)

Les animations du réseau suscitent un intérêt toujours croissant : 111 classes de 34 écoles ont formulé 131 demandes. Le nombre de journées d'animation demandées a progressé de 50%. Cette hausse montre l'attractivité de l'offre pédagogique proposée, notamment avec la mise en place de nouvelles animations.

La CCPMB a essayé de privilégier les 1^{ers} choix des enseignants. Elle a également équilibré le nombre de journées d'intervention par écoles. Mais pour la 2^{nde} année, il n'a pas été possible d'intervenir dans toutes les classes ayant effectué une demande.

186 ANIMATIONS représentant 465 heures d'intervention réalisées auprès de 71 classes (soit **1711 élèves**) de 33 écoles, permettant de toucher environ 550 adultes.

4 NOUVELLES ANIMATIONS sur la qualité de l'air, adaptées à chaque tranche d'âge ont été proposées à la rentrée de septembre.

Autres animations pour les scolaires

- Dans le cadre des **Rencontres Alpines®** organisées par le CNM, les scolaires pouvaient assister à la projection du film « Nature ». La CCPMB a poursuivi son soutien en finançant le voyage de 792 enfants et 81 accompagnants de 9 écoles, soit 34 classes transportées jusqu'au Ciné Mont-Blanc pour la somme de **2453 €**.

Partenariat avec l'inspection de l'Éducation Nationale

- **Festi'sciences** : La CCPMB était à Passy les 11 et 12 avril 2017 pour sensibiliser 144 élèves dans le cadre d'ateliers courts en groupes de 6 à 10 élèves.
- **Verdurette** et **Au Fil De L'Arve** : la CCPMB a organisé des ateliers au cours de ces événements qui se sont déroulés au Lac de Passy et aux lacs des llettes. Ces actions ont profité à 150 (Verdurette) et 180 élèves (Au fil de l'Arve).
- **Course d'orientation de Passy** : cette action menée avec les éducateurs sportifs de Passy a été reprise par la CCPMB. Elle a permis à environ 100 enfants de profiter d'ateliers sur le castor.

Autres activités du réseau

- **2 stagiaires pour la Casermetta espace Mont-Blanc**. Ce centre transfrontalier d'éducation à l'environnement, situé au Col de La Seigne en Italie, à 2365 m d'altitude appartient à la Région autonome Vallée d'Aoste et il est géré par la Fondation Montagne Sûre. La CCPMB est partenaire de la FMS depuis 2011. Elle soutient le recrutement et la formation de stagiaires.

8918 RANDONNEURS ont été sensibilisés grâce aux **2 stagiaires formés**.

- **Des Séjours Transfrontaliers avec l'espace Mont-Blanc**. Pour la 6^e année consécutive, la CCPMB et ses partenaires ont proposé des séjours autour du mont

Blanc pour les jeunes du territoire. Les séjours sont ponctués d'interventions de professionnels de la montagne et se terminent par un moment convivial lors des retrouvailles familiales, un moment très apprécié par les participants. Ces séjours ont été financés par l'Espace Mont-Blanc via la subvention du Conseil Savoie Mont-Blanc. L'un des séjours a été encadré par un agent de la CCPMB.

LE 20 JUILLET : À l'arrivée du 1^{er} séjour, le tout nouvel Espace Nature au Sommet (vitrine de la réserve naturelle des Contamines-Montjoie) a accueilli un point presse, mettant en lumière les liens entre la CCPMB, Asters, le CNM et la Commune.

15 JEUNES de la CCPMB ont participé aux 4 séjours transfrontaliers

- **Aux cotés du réseau "Empreintes"** Le réseau Empreintes regroupe des structures qui agissent pour le patrimoine naturel et culturel de la Haute-Savoie, notamment par des actions de sensibilisation. La professionnalisation des membres et le soutien entre structures fait également partie de leurs actions.

La CCPMB a adhéré au réseau en 2017 ce qui a permis de renforcer la notoriété de la politique menée par la CCPMB.

Les animateurs ont également pu bénéficier de formations :

- sur la « médiation familles », pour accroître leurs compétences pour mener des animations en direction du public familial



- sur « l'accueil des nouveaux arrivants » permettant d'outiller les animateurs en vue d'applications concrètes dans le volet médiation grand public de la politique en faveur de la qualité de l'air menée par la CCPMB.

Zéro pesticide

Depuis le 1^{er} janvier, la loi de transition énergétique interdit l'utilisation des produits phytosanitaires chimiques pour l'entretien des espaces verts et voiries de l'ensemble des structures publiques

En mars, le conseil communautaire a signé la charte « Objectif zéro pesticides dans nos villes et villages » et a validé l'adhésion de la collectivité à la charte régionale d'entretien des espaces publics. Celle-ci permet à l'intercommunalité et aux communes signataires de bénéficier d'un soutien de l'agence de l'eau jusqu'à 80 % pour faire évoluer leurs pratiques vers le « zéro pesticides ». La CCPMB joue le rôle de relais local sur son territoire et lance des commandes groupées de matériel alternatif à l'emploi de pesticides.

Gestion et entretien des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI)

Depuis 2015, la CCPMB dispose de la compétence GEMAPI pour le bassin versant de l'Arve. Elle permet de préserver les zones humides, limiter les risques et dégâts dus aux inondations, sécuriser les habitants et les biens et garantir une eau de qualité. Le SM3A assure cette compétence pour le compte de la CCPMB.

En vue du transfret obligatoire de la compétence GEMAPI le 1^{er} janvier 2018, le Syndicat Mixte du Bassin Versant de l'Arly a réalisé un important travail de définition de ses nouveaux status sur le versant Arly

790 697 € pour la GEMAPI contre 450 000 € dépensés au total en 2016.

ÉTUDES

Études « hydro-géomorphologiques » sur les cours d'eau et leurs sous-bassins pour diagnostiquer, modéliser les crues, bâtir des scénarios d'aménagements et établir des plans de gestion des sédiments et des boisements :
La Bialle, Le Bonnant, L'Ugine



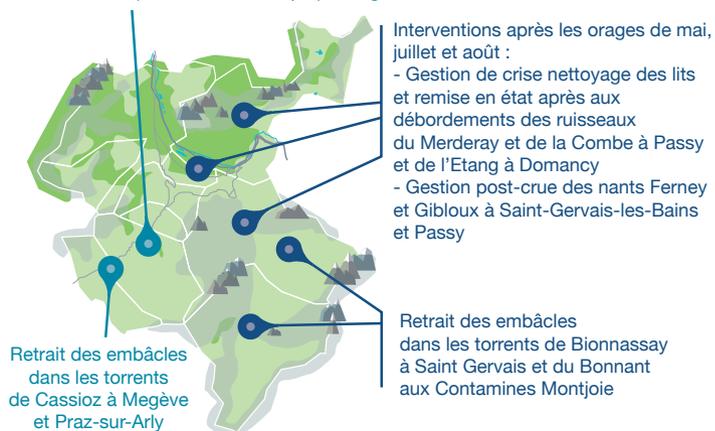
TRAVAUX D'ENTRETIEN ET RÉPARATIONS

Boisements des berges de l'Arve à Passy entre la STEP et le Pont de la Carabotte, et en amont de Saint Martin à Sallanches



INTERVENTIONS D'URGENCE ET POST-CRUE

Interventions après les orages de juillet et août : curages sur les torrents de la Côte 2000 (Plaine Joux et Glapet) à Megève



Arve pure 2018

Depuis juin 2016, la CCPMB travaille sur l'opération Arve Pure 2018, avec l'Agence de l'eau, le Syndicat National du décolletage (SNDEC), les quatre communautés de communes voisines (Annemasse Agglo, Pays Rochois, Faucigny Glières et Cluses Arve et Montagnes) et le SM3A.

Ce programme environnemental offre aux entreprises et artisans un accompagnement technique et financier personnalisé pour réduire les rejets de micropolluants dans l'Arve et ses affluents.

Les entreprises peuvent obtenir :

- Un diagnostic gratuit : évaluation des effets de leur activité sur l'eau et identification des éventuelles pratiques à corriger.
- Un accompagnement pour mettre en place des solutions.
- Des financements de 30 à 60% pour conduire des travaux ou acquérir de nouveaux équipements.

43 ENTREPRISES prioritaires sélectionnées

16 DIAGNOSTICS réalisés cette année.

62 SUBSTANCES POLLUANTES surveillées via Arve Pure 2018 (métaux, hydrocarbures, solvants, pesticides...)

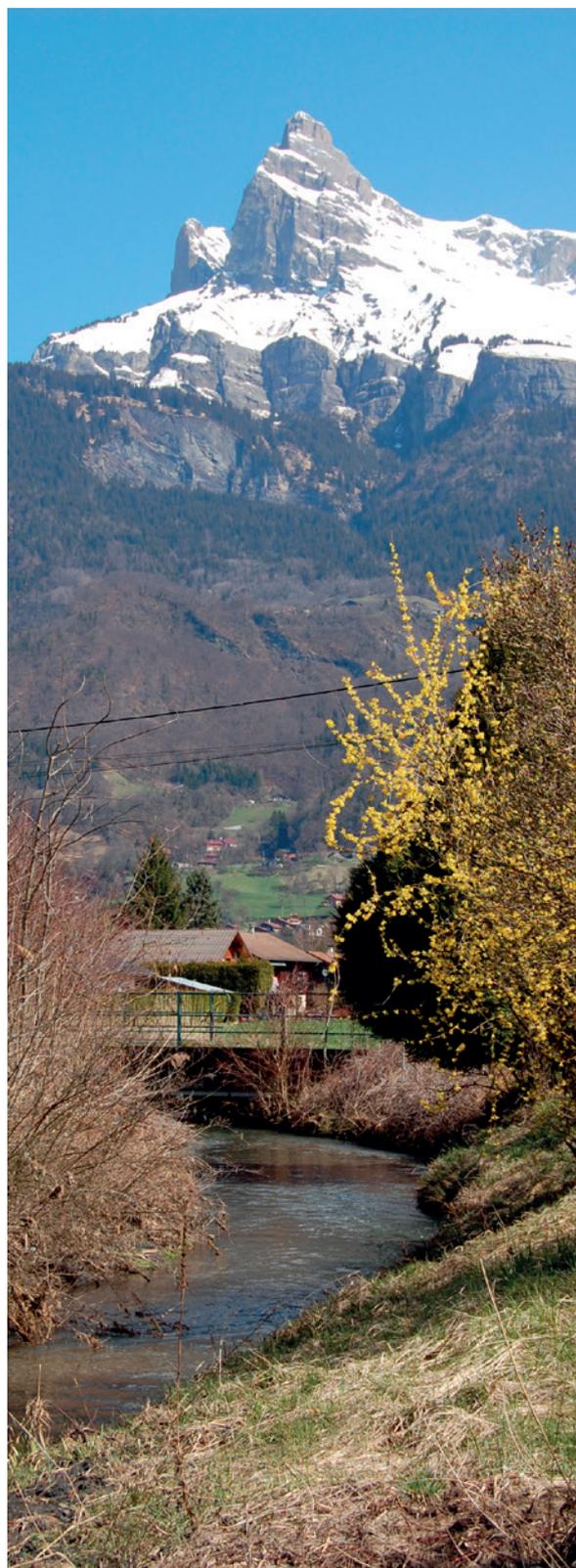


Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT)

Le SCoT est un document d'urbanisme visant à mettre en œuvre un projet politique partagé d'aménagement d'un territoire. Il permet d'avoir une vision prospective, déclinée en orientations et objectifs juridiquement opposables et de répondre efficacement aux enjeux locaux et de société.

Depuis que le périmètre des 4 communautés de communes (Pays du Mont Blanc, Cluses Arve et Montagnes, Montagnes du Giffre et Vallée de Chamonix Mont-Blanc) a été confirmé en décembre 2016, le travail s'est poursuivi pour aboutir fin 2017 à la création du syndicat.

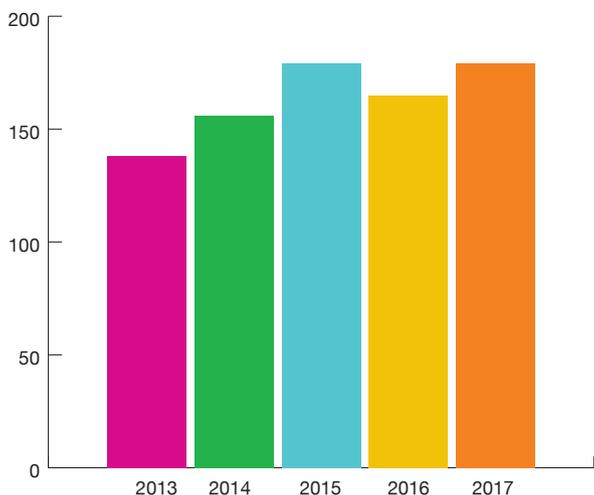
Le 15 novembre, le conseil communautaire de la CCPMB n'a pas souhaité valider les statuts du syndicat et la répartition des sièges proposé par la Préfecture en raison de la représentativité trop faible.

Instruction du droit des sols

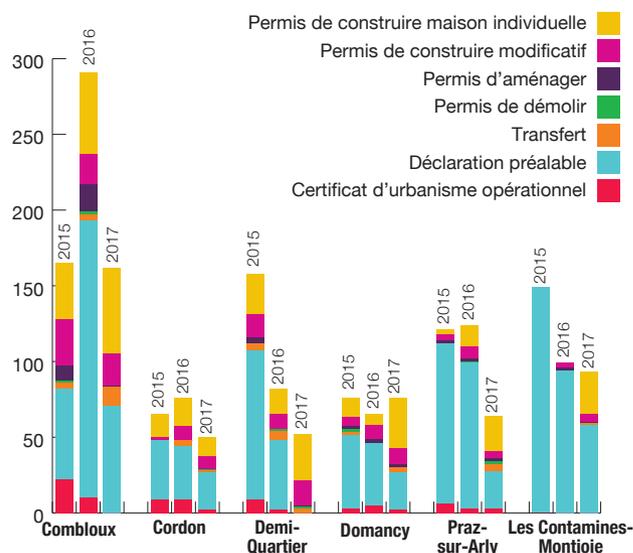
Le service d'instruction du droit des sols, composé de deux instructeurs à plein temps, est désormais organisé sous forme de pôle urbanisme depuis le 1^{er} février.

Une 6^e commune, les Contamines-Montjoie, bénéficie à présent de ce service mutualisé.

ÉVOLUTION DES DOSSIERS ENREGISTRÉS DEPUIS 2013 (avec pondération)



RÉPARTITION DES DOSSIERS PAR COMMUNE ET PAR TYPE



Un soutien de la Région aux projets du territoire

Le Contrat Ambition Région, liant la CCPMB et la Région Auvergne-Rhône-Alpes de 2017 à 2020, vise à soutenir des projets d'investissement locaux. La stratégie poursuivie a pour objectifs :

- 1/ la rationalisation de la quantité et la gestion des déchets
- 2/ l'action en faveur de la mobilité douce et de la qualité de l'air sur le territoire du Pays du Mont-Blanc

La Région Auvergne-Rhône-Alpes a accordé une enveloppe de 1 483 000 € au territoire du Pays du Mont-Blanc pour réaliser des opérations s'inscrivant dans le cadre de la stratégie du Contrat. Les projets sont portés par la CCPMB, les Communes ou d'autres porteurs publics.

En 2017, les projets déposés sont :

- Les **travaux de mise aux normes des déchetteries**, projet porté par la CCPMB pour un montant de 607 300 €. Une subvention de 242 920 € a été sollicitée
- La **mise en place du contrôle d'accès en déchetterie**, projet porté par la CCPMB pour un montant de 200 000 €. Une subvention de 100 000 € a été sollicitée
- L'**équipement du territoire en containers enterrés et semi-enterrés**, projet porté par la CCPMB pour un montant de 2 260 000 €. Une subvention de 613 000 € a été sollicitée



- La réalisation d'aménagements cyclables à Passy, projet porté par la Commune pour un montant de 869 060 €. Une subvention de 271 846 € a été sollicitée.

Les dossiers sont ensuite instruits et approuvés en Commission Permanente du Conseil Régional.

Le niveau de l'enveloppe sollicitée auprès de la Région atteint un montant de 1 227 766 €, soit plus de 82 % de l'enveloppe totale allouée au Contrat.

Les projets réalisés dans le cadre de l'Espace Mont Blanc

La CCPMB est un acteur dynamique de l'Espace Mont Blanc, territoire de coopération transfrontalière qui regroupe le Canton du Valais pour la Suisse, la Région Vallée d'Aoste pour l'Italie ainsi que la Communauté de Communes Vallée de Chamonix-Mont-Blanc.

En 2017, plusieurs projets de la CCPMB sont réalisés avec le soutien de l'Espace Mont Blanc.

- les séjours transfrontaliers (voir p.14)
- Les visites des chantiers en forêts (voir p.19)

La CCPMB a également participé aux travaux visant à déposer une candidature auprès de l'UNESCO pour protéger ce territoire.

24 OCTOBRE : signature lors de la Conférence Transfrontalière d'une déclaration d'intention à l'échelle transfrontalière engageant les démarches préalables au lancement conjoint d'une procédure de classement du Massif du Mont-Blanc au patrimoine mondial de l'UNESCO

Engagement d'une dynamique de territoire sur le PITER (Plan Intégré Territorial) PARCOURS

Le PITER vise à encourager, de manière innovante et lisible pour la population, le développement touristique à partir de la valorisation des ressources naturelles et culturelles qui constituent l'ADN du territoire. Il s'appuie sur la gouvernance historique mise en place entre la Haute-Savoie et la Vallée d'Aoste autour du Mont-Blanc, afin de capitaliser les résultats obtenus, en intégrant de nouveaux enjeux et réflexions territoriales.

En 2017, la CCPMB a initié la démarche, le dépôt devant intervenir en 2018.

Ce nouveau programme comprend 5 projets aux partenaires et aux thématiques variés :

- Projet 1 Coordination et communication
- Projet 2 Parcours i-tinérants autour du Mont-Blanc
- Projet 3 Parcours des patrimoines, de passages en châteaux
- Projet 4 Parcours d'interprétation du patrimoine naturel et culturel
- Projet 5 Parcours civique et professionnel en montagne

Mise en œuvre de la nouvelle charte forestière

Des visites pour découvrir les chantiers en forêt

Depuis plusieurs années, la nécessité d'entretenir la forêt grâce au travail de différents professionnels est apparue comme essentielle ainsi que le besoin de sensibiliser le grand public.

Les métiers et l'expertise de ces professionnels sont peu connus et méritent d'être présentés aux habitants et aux visiteurs pour faciliter leur travail quotidien et montrer leurs particularités. Le Pôle d'Excellence Bois des Pays de Savoie a appuyé cette démarche.

La CCPMB aidée de ses partenaires a mis en place des temps de rencontre et d'échange. Grâce au financement du Conseil Savoie Mont-Blanc dans le cadre de l'Espace Mont-Blanc, 3 journées de visite ont été organisées au cours de l'été en France, en Suisse et en Italie. Le grand public et les membres du comité de pilotage pour la charte forestière ont découvert gratuitement ces métiers de la forêt.

4 VISITES

- le 20 juin 2017 en **Vallée d'Aoste** au niveau du Col de Joux sur la commune de St Vincent
- le 20 juillet 2017, 2 visites sur la commune de **Megève**
- le 8 septembre 2017 en **Valais** à côté de la station de Verbier

80 PARTICIPANTS aux journées de découverte : un succès pour cette opération

Réflexion sur une signalétique type pour présenter les chantiers en forêt

Pour poursuivre la démarche de sensibilisation du grand public sur la nécessité de réaliser des chantiers en forêt et des coupes de bois, une signalétique complémentaire aux panneaux imposés par la réglementation est en réflexion. Celle-ci permettra de détailler les circonstances du chantier, ses objectifs et les conditions de réalisation. Cette

signalétique commune pourrait servir de base aux différents chantiers en forêts publiques et privées. Un groupe de travail, réunissant les représentants de l'ONF, du CRPF et de la CCPMB planche sur ce projet.

Enquête auprès des scieurs du territoire

La filière forêt-bois du territoire a la chance de disposer de différents maillons nécessaires à une bonne valorisation de la ressource locale. Néanmoins certains demeurent plus fragiles et nécessitent d'être soutenus. Après une attention portée aux entreprises de travaux forestiers dans la première charte, il était nécessaire d'établir un bilan des situations des scieries. En effet, leurs effectifs se sont fortement réduits en peu d'années.

9 ENTREPRISES recensées aujourd'hui dont certaines en activité secondaire contre 15 en 2009 sur les 14 communes du Pays du Mont-Blanc.

Une enquête a été réalisée auprès de ces entreprises pour connaître leurs caractéristiques, leurs projets et les contraintes rencontrées. Les résultats seront présentés en 2018 pour mettre en œuvre des actions permettant de les soutenir.

Mise en place de temps d'information sur la forêt auprès des membres du réseau d'éducation à l'environnement

En juillet, une première rencontre découverte a été initiée. Compte-tenu des retours positifs, il est envisagé de pérenniser cette action. Ces rencontres permettent de sensibiliser les agents du réseau d'animation aux différentes réalités de la gestion des forêts du Pays du Mont-Blanc et de la filière locale. Une rencontre associant des professionnels sera organisée en 2018.

Adhésion à Sylv'ACCTES pour la période 2017-2019

Le dispositif Sylv'ACCTES permet d'obtenir des financements pour réaliser des travaux en forêt, en mettant en avant la plus value environnementale apportée. En effet, les forêts permettent de stocker du carbone tout au long de leur cycle de vie.

Démarrage du nouveau Plan Pastoral Territorial (PPT)

Élaboré et validé par la Région Auvergne-Rhône-Alpes le 17 et 18 novembre 2016 en commission permanente, le nouveau PPT a commencé à être mis en place cette année. En particulier le dépôt des premiers dossiers de demande d'une contrepartie européenne (FEADER).

Action	Coût total action	Aide sollicitée (Région + FEADER)
Animation du PPT	4923 €	2880 € (59%)
Pédagogie sur l'alpage – opération « un berger dans mon école » année scolaire 2017-2018	14 990 €	11 998 € (80 %)
Contrôle de la végétation ligneuse / amélioration zones reproduction tétras lyre	23 352 € TTC	16 346 € (70 %)
Modification de l'installation du monte-charge de l'alpage de Blaitière (Chamonix)	32 021 € TTC	22 414 € (70 %)
Création d'un logement au Tour	28 054 € TTC	19 638 € (70 %)
Aménagement d'un logement au Plan de l'Are (Praz-sur-Arly)	42 900 € HT	30 030 € (70 %)
Création AFP Espace agro-sylvo-pastoral (Praz-sur-Arly)	23 093 € HT	23 093 (100 %)
TOTAL	169 333 €	126 383 €

Plusieurs dossiers n'ont pas pu aboutir en raison du durcissement des règles imposant l'application d'une proratisation des coûts de travaux par rapport à l'usage pour la vie de l'alpage, hors production et hors accueil du public, ce qui réduit la part subventionnable des projets (travaux pour l'alimentation en eau potable puisque cette ressource sert aussi souvent à la production, notamment de fromage voir même de l'accueil du public, avec des quantités plus importantes que le seul abreuvement des troupeaux et des humains).

Les porteurs de projet ont préféré ne pas solliciter le financement PPT en trouvant d'autres aides. Une autre règle interdit également la valorisation des travaux réalisés en auto-construction, y compris par la valorisation des seules factures de fournitures et transport.

Participation aux Projets Agri-Environnementaux et Climatiques (PAEC)

La CCPMB est concernée par 2 PAEC :

- L'un avec le territoire **Fier Aravis** porté par la Communauté de Communes des Vallées de Thônes. Il concerne une partie des communes de Sallanches et Cordon et a démarré pour 5 ans en 2015. L'accompagnement des agriculteurs s'est poursuivi en 2017.
- L'autre avec le reste du territoire et celui des communautés de communes voisines : CCVCMB, 2CCAM, CC des Montagnes du Giffre, Aglo Arlysère porté par la CCVCMB et appelé Mont-Blanc Arve Giffre.

Après une contractualisation proposée l'an dernier aux groupements pastoraux du territoire, les agriculteurs ont été sollicités cette année pour les surfaces d'alpage, situées en site Natura 2000 ou dans un secteur de coteau identifié entre Passy et les Houches.

L'instruction de ces demandes, toujours en cours, a nécessité une définition de critères prioritaires demandée par l'État. 40% des crédits FEADER obtenus à l'origine ont été retirés du projet faute de crédits disponibles au niveau de l'autorité de gestion. Une visite de présentation aux acteurs, initialement prévue en septembre 2017, a été reportée en 2018.

Partenariat avec la Société d'Intérêts Collectifs Agricoles (SICA)

La CCPMB soutient la SICA à hauteur de 27 843 € pour réaliser différents projets :

- édition de la plaquette « Partagez des instants nature avec les agriculteurs du Pays du Mont-Blanc »
- soutien au service de remplacement des agriculteurs
- organisation d'un nouveau projet de territoire
- appui aux structures agricoles et filières du territoire
- promotion de l'agriculture du Pays du Mont-Blanc (aménagement l'espace de communication et d'exposition à Domancy)
- diffusion d'information sur la main d'œuvre et le travail
- maintien des pratiques d'alpage par les PPT (conformité de la SICA pour portage d'actions).

Développement des circuits courts alimentaires

Ce projet a pour objectif d'encourager le développement

des circuits courts alimentaires en créant du lien entre la Chambre de Commerce et d'Industrie, celle des Métiers et de l'Artisanat et celle d'Agriculture pour faire travailler les professionnels alimentaires ensemble (producteurs, artisans, commerçants et restaurants).

Les chambres consulaires mandatées pour cette mission ont réalisé en 2017 une vingtaine d'entretiens de professionnels (restaurateurs, hôteliers, artisans métiers de bouche...) pour faire une évaluation de la demande sur le territoire. Ils ont aussi recensé les freins au développement de l'approvisionnement en local.

le 10 avril UNE RÉUNION DES PARTENAIRES a permis de présenter les résultats et faire le point sur l'offre recensée.

40 PARTICIPANTS à la table ronde organisée le **25 septembre** avec des professionnels, des élus et des acteurs du territoire et les représentants des chambres consulaires. Des pistes de travail à poursuivre ont été définies : communication entre professionnels via une sorte d'annuaire, communication auprès du grand public, diversification des productions...)

Lors de la réunion du 6 novembre, des volontaires (SICA, Jardin des cimes, professionnels agricoles ou encore le syndicat des hôteliers) ont accepté d'affiner ces propositions.

Le projet comporte aussi un volet dédié aux acteurs de la restauration collective. Une rencontre a été organisée le 11 mai à la CCPMB avec les lycées du Mont-Blanc et de Combloux et les mairies de Megève et de Saint-Gervais-Bains, ainsi que des représentants de collectifs agricoles. Chacun a présenté ses modalités d'approvisionnement actuel en produits locaux. Suite à des diffusions de contacts par la chambre d'agriculture, les restaurateurs testeront de nouveaux fournisseurs. Les producteurs ont aussi été sensibilisés.

Abattoir

Cet automne un deuxième site a ouvert à Passy, ce qui a permis d'augmenter la proportion de découpe.

La CCPMB a sollicité une étude économique et technique, ainsi qu'un appui juridique pour mener une réflexion d'ensemble sur les modalités de renouvellement du contrat de Délégation de Service Public qui se termine fin 2018. Une procédure de renouvellement a été lancée à l'automne.

Un état des lieux des installations de Megève et de Passy a été réalisé en décembre par le cabinet Projagro.

La CCPMB a financé et pris en charge deux interventions :

- La modification du fonctionnement des chambres

froides pour permettre de prendre en compte les températures extérieures très basses en hiver

- Une partie de la gestion de la panne du système d'eau chaude sanitaire à l'automne

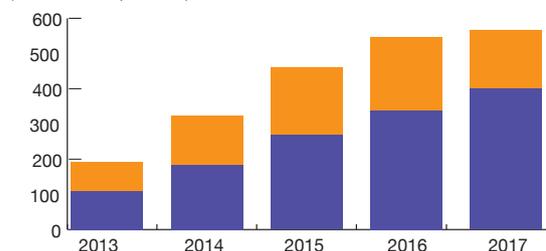
16 AGENTS dont **6 embauchés dans l'année** et **1 en contrat d'apprentissage** pour limiter les frais de prestation externes.

230 clients sur l'année

TONNAGE DE L'ANNÉE :

Espèce	Abattage (Tonnes)	Découpe (Tonnes)
Gros Bovins	178,5	143
Veau	41,8	34,8
Porcins	286,5	185,6
Ovins/Caprins	57,3	35,3
Equins	1,7	1,5
TOTAL	565,8	400

ÉVOLUTION DU TONNAGE ABATTU À L'ABATTOIR
(dont découpé ■)



TRANSPORTS ET DÉPLACEMENTS

Le service transport a participé à la réalisation du PCAET (plan climat Air énergie territoire) voir p.12 ainsi que des projets mobilité du PITER voir p18.

17 147 MISSIONS pour **19 980 PERSONNES** transportées soit **43,12 % de voyages groupés** et **120 130 km parcourus en charge** (sur 242 690 km au total).

Transport à la demande - Montenbus

Le service connaît en 2017 une légère baisse du nombre d'inscriptions liée à l'augmentation des tarifs des abonnements. Mais il est important de souligner que le nombre de trajets réalisés est le même. Cette baisse provient essentiellement des abonnements hebdomadaires.

En 2017, nous avons également observé une progression de l'utilisation de la part des jeunes qui s'en servent pour des activités extrascolaires. Ces déplacements donnent lieu à des regroupements et montrent que le Montenbus est davantage connu de nos habitants.

462 642 € POUR CE SERVICE, dont **50 000 € de subventions régionales**, **50 000 € du département** et **2 000 € de l'enveloppe départementale de Georges Morand**.

23,15 € EN MOYENNE POUR UN TRAJET
La participation de la **CCPMB finance 80 %** de cette somme et les **usagers 2 %**.

1312 INSCRITS utilisant le service.



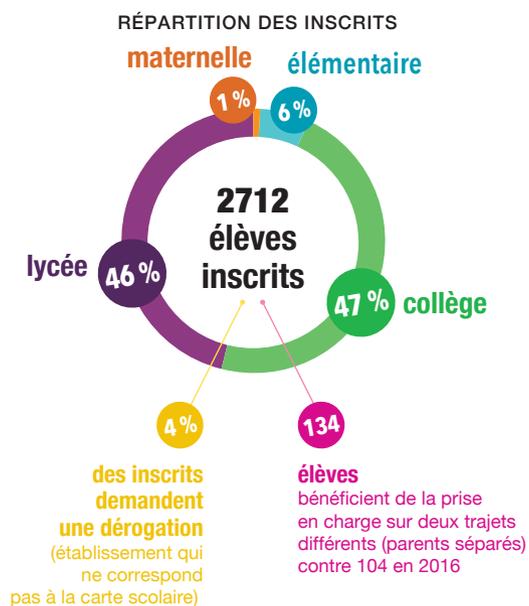
Transports scolaires

En plus des permanences habituelles, le service de transport scolaire a mis en place deux permanences en soirée : les mardi 4 et 11 juillet de 16h30 à 19h30 pour renseigner les parents qui ne pouvaient pas se libérer pendant la journée.

La CCPMB a également poursuivi le développement des inscriptions via son site internet. Elles concernent dorénavant plus de 28 % des dossiers contre 15 % en 2016.

Prévention :

Les élèves des classes de CP et CE1 ont reçu la brochure *Les bonnes habitudes pour la sécurité de tous* et



les élèves des classes de CE2 *Les incollables, ensemble sur la route.*

Plan de déplacement inter-entreprises (PDIE)

Le PDIE regroupe un programme d'actions, financé dans le cadre du dispositif Mobil'Arve pour inciter les 350 salariés des entreprises du PAE du Mont-Blanc à se rendre au travail en utilisant d'autres modes de déplacement que la voiture individuelle (covoiturage, transports en commun, vélo...). Il a été adopté cette année par le Conseil communautaire.

Le 8 juin, les équipes de la CCPMB ont participé au Challenge mobilité organisé par la Région. Deux animations ont été organisées avec l'Agence Écomobilité Savoie Mont-Blanc pour inciter le personnel à utiliser un mode de déplacements alternatif :

- Une opération Vélobus desservant les entreprises de la PAE depuis la gare du Fayet afin d'encourager la combinaison train + vélo
- Un essai de vélo à assistance électrique ouvert à tous les salariés du PAE

La CCPMB a également acheté 2 vélos à assistance électrique que les agents peuvent utiliser à la place d'une voiture lors de leurs déplacements professionnels.

Liaison ferroviaire Cornavin Eaux Vives - Annemasse (CEVA)

(maîtrise d'ouvrage confiée à la SNCF)

Le coût chantier de 5 ans (2015 - 2019) s'élève à 216,315 millions d'euros d'investissement. 12 partenaires participent à son financement, dont la CCPMB qui verse une subvention totale de 439 866 € à raison de 95 000 € en 2017.

Le projet achevé, plus de 230 km de lignes et 43 gares seront reliées au sein du réseau Léman Express.

Les gares de Saint-Gervais-les-Bains - Le Fayet et Salanches seront reliées à Genève grâce à 24 trains quotidiens : 12 trains directs et 12 trains avec une correspondance à La-Roche-Sur-Foron.

L'écomobilité

Schéma intercommunal des itinéraires cyclables

La Communauté de Communes Pays du Mont-Blanc a élaboré un schéma intercommunal cyclable. En 2017, une première version a été achevée et toutes les communes ont donné leur avis sur ces propositions.

La compétence voirie est du ressort des communes, mais la réflexion à l'échelle intercommunale permet de réaliser un schéma cohérent sur l'ensemble du territoire.



Logement

Nous sommes déjà à mi-parcours du Programme Local de l'Habitat (PLH) qui définit la politique du logement de la communauté de communes depuis 2014. En octobre, la société Pluricité a commencé un bilan intermédiaire de l'opération. Les résultats devraient être connus au cours du 1^{er} semestre 2018.

Logement social : la Communauté de Communes renforce son engagement.

Grâce au PLH, l'intercommunalité capte des financements pour aider les communes à construire des logements sociaux malgré les prix élevés du foncier sur le territoire.

46 LOGEMENTS SOCIAUX CONSTRUITS à Passy
et **34 en cours de réalisation** à Sallanches
et Saint-Gervais cette année

De la construction à la rénovation : un logement plus performant contribue à améliorer la qualité de vie.

La CCPMB aide les propriétaires à rendre leur logement plus confortable et économes en énergie grâce à deux programmes d'aide :

- **Le programme Habiter Mieux** permet aux propriétaires les plus modestes de cumuler des aides de l'Anah, de la CCPMB, de l'État et du Département de la Haute-Savoie qui a doublé sa participation depuis l'été. L'aide peut couvrir jusqu'à 100 % du montant des travaux pour les personnes aux ressources très faibles.

SOLIHA, le prestataire mandaté par la CCPMB renseigne les habitants lors de 4 permanences mensuelles à Passy et Sallanches et les accompagne dans leurs démarches de demandes de subventions.



24 FOYERS de retraités ou de jeunes primo-accédants habitant à Combloux, Les Contamines Montjoie, Demi-Quartier, Megève, Passy, Praz-sur-Arly, Saint-Gervais ou Sallanches ont pu bénéficier de ce programme qui se poursuit jusqu'en mars 2021.

11000 EUROS D'AIDE ACCORDÉS en moyenne, soit **53 % des investissements.**

- Des conseils gratuits

2 PERMANENCES MENSUELLES GRATUITES, à Passy et Sallanches permettent aux habitants de se renseigner sur les dispositifs d'aide à la rénovation énergétique existants. **96 % de particuliers et 4 % de professionnels** ont bénéficié de ces conseils.

La CCPMB prête également gratuitement aux habitants qui le souhaitent un "Thermokit" composé d'outils de mesure (thermomètre, camera thermique...) pour qu'ils effectuent un diagnostic des déperditions d'eau et d'énergie de leur logement. À l'automne, la collectivité s'est munie d'un second kit pour augmenter les possibilités de prêt.

Des conseillers spécialisés mandatés par la CCPMB proposent ensuite un bilan de ces mesures et des conseils pour améliorer la situation. Ce service était initialement rendu par Prioriterre (espace Information Énergie du département) mais, suite à la disparition de cet organisme, la CCPMB a fait appel à au cabinet d'études Innovales depuis septembre.

31 FOYERS ONT EMPRUNTÉ LE THERMOKIT pour 3 jours, de novembre à décembre. Désormais, les syndicats et les CCAS peuvent également l'emprunter.

Accueil des gens du voyage

Depuis 2009, deux aires sont ouvertes à Sallanches et Passy pour accueillir les familles de passage en adéquation avec le schéma départemental d'accueil.

40 PLACES soit **20 emplacements**

	Passy	Sallanches
Période d'ouverture	du 27/02 au 18/12 (10 mois)	du 01/03 au 20/11 (9 mois)
Taux de remplissage	86,1 %	52 %
Nombre de familles accueillies	17	71
Durée moyenne du séjour	8 mois	1 mois

Le gestionnaire d'accueil et la mairie de Passy ont accompagné les occupants de l'aire pour permettre l'accès à la cantine des enfants scolarisés. L'association "Faire lire" a continué sa mission d'alphabétisation très appréciée des enfants et de leurs parents.

Cette année, les droits d'usage ont augmenté mais la somme totale perçue a diminué en raison d'une baisse de la fréquentation de l'aire de Sallanches par rapport à 2016.

"Web Accueil SECURE", un nouveau système de télégestion et de sécurité permet de protéger les installations et de couper l'alimentation en énergie des aires en cas d'intrusion.

Les travaux réalisés en 2017 :

- Remise à niveau des édicules avec la reprise des tableaux électriques (câblage, implantation de nouvelles protections)
- Poursuite des travaux d'organisation pour protéger les installations, les emprises et éviter les zones de ferrailage et de parking sauvage
- Reprise des systèmes de verrouillage des portails d'entrée, des portes des locaux techniques et des édicules
- Pose de grilles de protection dans la zone de transactions financières
- Mise en place de système anti-piratage d'électricité à partir des mâts d'éclairage des aires

Observatoire

Suite à l'audit réalisé en 2016, la CCPMB a confié la réalisation d'un observatoire quantitatif à G2A pour l'été 2017 et l'hiver 2018.



Des salons touristiques aux actions de promotion de la destination

Comme chaque année, la CCPMB a coordonné la participation des offices de tourisme à un salon international pour promouvoir la Destination Mont-Blanc.

En février, ils se sont rendus au Salon des vacances Vert Bleu Soleil à Liège qui accueille plus de 21 000 visiteurs.

19 766 € INVESTIS par la CCPMB et la CCVCMB dans les salons touristiques.

5000 € D'AIDE EXCEPTIONNELLE pour la participation des Offices de tourisme au London Ski Show.

En raison du renforcement drastique des normes de sécurité lors des événements publics, l'action de promotion "Village Mont-Blanc" prévue dans une grande ville française a dû être annulée.

Le budget initialement prévu pour cette opération a été utilisé pour valoriser la Destination Mont-Blanc dans la presse. La société Révolution'R a remporté le marché pour les deux saisons à venir (automne / hiver 2017-2018 et été 2018) pour un budget de 40 000 euros.

Contrat de destination

Le Contrat de Destination Mont-Blanc signé le 17 novembre 2016 avec le Ministre des Affaires Étrangères et le secrétariat d'État au tourisme pour une durée de trois ans, a été inauguré au Pays du Mont Blanc le 7 avril.

Ce contrat a pour but de valoriser la destination Mont-Blanc, à l'international via les longs courriers (Chine, Corée du Sud, Japon, Brésil, Inde..)

Quatre groupes de travail ont été constitués pour réaliser les actions prévues par ce contrat :

- Un groupe emmené par l'office de tourisme de la Vallée de Chamonix sur la création d'une "place des marchés" (plateforme de commercialisation en ligne de toutes les offres touristiques du territoire). À la fin de l'année, un gros travail a été réalisé pour pouvoir lancer le marché de recrutement d'un prestataire.
- Un groupe emmené par l'Office de tourisme de Saint-

Gervais sur la création d'une plateforme de contenu (médiathèque photo et vidéo à disposition des organismes de promotion touristique)

- Un groupe promotion dont le chef de file est l'Office de tourisme de Megève pour communiquer sur les réseaux sociaux chinois.
- Un groupe sur la formation des employés du secteur touristique dont les chefs de file sont les offices de tourisme de Passy et Sallanches

37 500 € D'AIDES PERÇUES dans le cadre du Contrat de Destination.

Les Espaces Valléens pour diversifier le tourisme

Depuis fin 2015, la CCPMB bénéficie d'un Dispositif Espaces Valléens qui lui permet de recevoir des aides de l'Europe (POIA), de l'État (FNADT – CIMA) et de la Région (Contrat Stations durables) pour diversifier son activité touristique. En collaboration avec les acteurs économiques du territoire, il répond à 4 enjeux : les mobilités, les hébergements, les activités et les compétences humaines.

Grâce à ce dispositif :

- La commune de Sallanches a bénéficié d'un soutien financier pour moderniser et compléter l'offre du Centre de la Nature Montagnarde (CNM) avec la réalisation d'un nouveau module muséographique.
- La Mairie des Contamines-Montjoie travaille sur la mise en place d'une visite audioguidée de Notre Dame de la Gorge.
- Asters a inauguré le centre d'élevage du Gypaète à Domancy. Il avait reçu un soutien financier en 2016 et a déposé une nouvelle demande de financement pour réaliser un topo numérique de randonnée dans les réserves naturelles, abordant les thèmes de la faune, de la flore et du patrimoine.
- La CCPMB a déposé deux demandes de financement pour réaliser un "Pass multiactivité" sur l'ensemble du Pays du Mont Blanc.

Mise en valeur des sentiers

Balisage

La CCPMB mutualise les commandes de panneaux des communes pour homogénéiser le balisage sur le territoire.

3341 PANNEAUX COMMANDÉS cette année
contre 860 en 2016.



2044

en balisage
pédestre



645

en balisage
raquette



651

en balisage
VTT



1

panneau
commercial

Topo-guides

La CCPMB a imprimé :

- **2500 Topo-guides** *Raquette à neige au Pays du Mont-Blanc* : diffusés gratuitement dans les offices de tourisme.
- **1000 Topo-guides** *52 promenades en famille*, pour cette 6^e édition
- **16 860 Cartes** pédestres du Pays du Mont Blanc pour cette 4^e édition

Schéma directeur de la randonnée

En 2017, la CCPMB a élaboré son schéma directeur qui permet d'organiser notamment l'ensemble de l'offre de randonnée non motorisée (pédestre, équestre et cycliste) du Pays du Mont-Blanc et de définir les priorités du territoire. Il est en cours d'instruction par les services du Conseil Départemental de la Haute Savoie et sera validé prochainement en conseil communautaire.

Réservation en ligne des gîtes et refuges

La CCPMB a organisé un jeu concours et fait paraître une page de publicité dans le topo-guide du Tour du Pays du Mont-Blanc édité par la FFR pour valoriser le site internet de réservation des refuges du Tour du Pays du Mont-Blanc : www.monrefugepaysdumontblanc.com.

Actions PDIPR

Réfection du sentier de la Jorasse à Sallanches et du pont creux à Domancy.

Valoriser l'offre culturelle au rayonnement intercommunal

Les Communautés de Communes Pays du Mont-Blanc et de la Vallée de Chamonix Mont-Blanc ont renouvelé leur soutien au Festival Baroque du Pays du Mont Blanc et au festival Les Petits Asticots.

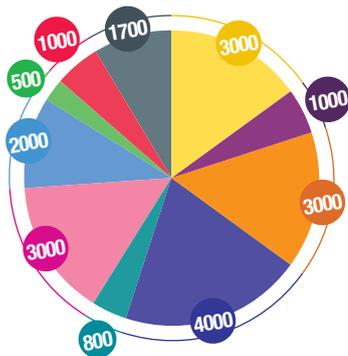
70 315 € D'AIDE au Festival du Baroque et aux Petits Asticots

2371 SPECTATEURS au Festival des Petits Asticots pour **11 représentations**

3325 AUDITEURS au Festival du Baroque au Pays du Mont-Blanc = **plus de 54 % de progression**

20 000€ D'AIDE également accordés à **10 évènements culturels** pour la dernière année. (En 2018, ce budget sera affecté à la candidature Pays d'Art et d'Histoire)

RÉPARTITION DES 20 000 € DE SUBVENTIONS AU SECTEUR CULTUREL



Festival Mont-Blanc d'Humour
 Festival des Musiques du Faucigny
 Salon international du livre de Montagne
 Mont Blanc Photo Festival
 Rencontres photo du Mont-Blanc / Festival Les Indézikables
 Festival Les bords de Lac / Praz les Arts
 Expo Paysages de Montagne (off Mont Blanc Photo Festival)
 Les Enfants d'Abord

Valorisation du patrimoine

dans le cadre des Espaces Valléens du Pays du Mont Blanc

En route pour le Pays d'Art et d'Histoire

En 2016, une étude d'opportunité a démontré à tous l'intérêt d'œuvrer à la labellisation du Pays du Mont-Blanc : "Pays d'Art et d'Histoire".

De 2017 à 2020, la CCPMB et la CCVCMB vont développer des projets en vue d'une candidature à ce label. La CCPMB prend en charge la démarche les deux premières années, la CCVCMB prendra le relais pour les deux années suivantes.

Nous nous sommes attachés les services de l'association locale Paysalp pour préparer la candidature qui portera sur le thème : Pays du Mont Blanc, berceau mondial du tourisme de montagne.

180 PARTICIPANTS (élus, OT, agents culture et patrimoine des communes, associations...) aux **3 ateliers participatifs organisés et animés par des spécialistes, dont le CAUE**

12 000 € D'AIDES versés chaque année par l'État et la Région dans le cadre des Espaces Valléens. (voir page 25). En parallèle, les services ont travaillé avec la DRAC.

Consolider l'offre de découverte de l'art baroque et du patrimoine religieux

La Communauté de Communes a poursuivi le travail engagé en 2016 avec les communes et les offices de tourisme sur les 3 projets culturels des Espaces Valléens :

- **Développer un réseau de promenades du baroque et du patrimoine religieux** (Refonte du sentier du baroque existant). Afin d'enrichir le sentier baroque et de l'adapter aux nouvelles attentes du public, la CCPMB a collecté auprès des communes des idées de promenades faciles autour des édifices religieux, dans le but de réaliser un topo-guide l'an prochain.
- **Créer des médias de visite en autonomie des églises et du patrimoine remarquable.** Combloux, Megève et

Passy ont décidé de développer un outil de visite numérique sur le modèle de celui créé par l'Office de Tourisme de Cordon pour leur église baroque. La CCPMB a déposé un dossier de demande de subvention auprès de l'Europe et de l'État. L'autofinancement sera assuré par les 3 communes concernées.

- **Participer au projet « Escapades du baroque dans les Alpes ».** Ce projet consiste à créer un réseau d'outils de valorisation des sites culturels baroques, du Pays du Mont-Blanc aux Alpes-Maritimes pour accroître la renommée de ce patrimoine à l'International. Le dossier de demande de financement a été déposé en octobre par la Fondation FACIM, avec le soutien de la CCPMB. La réalisation des actions pourra débuter en 2018.



PENSION CANINE

Le taux de remplissage des boxes pendant les périodes de vacances continue de progresser en particulier pendant la période de vacances estivales mais a connu une baisse au 1^{er} trimestre.

Des améliorations ont été apportées sur les boxes de la fourrière destinés à l'accueil des chats :

- Pose de cornières anti-évasion
- Pose de panneaux plexiglas sur les portes grillagées pour protéger les animaux du froid et du vent

Une convention avec la SPA de Cluses a été mise en place pour la cession des chats en sortie de fourrière.

Nouveautés 2017

La pension canine a mis en place l'analyse comportementale de l'animal laissé à la garde afin de poursuivre la démarche de développer son offre de services. Deux prestations ont été vendues en 2017.

L'équipe de la pension canine propose également de venir chercher les animaux directement à domicile.

135 681 € DE CHIFFRE D'AFFAIRES

contre 138 573 € en 2016

95 animaux accueillis à la fourrière contre 73 en 2016



57 PARCOURS SANTÉ vendus contre 64 en 2016

14 LAVAGES contre 8 en 2016

25 SACS DE CROQUETTES VENDUS contre 14 en 2016

École à l'hôpital

700 € d'aide pour cette association qui propose un soutien scolaire bénévole aux enfants hospitalisés.

Une crèche pas comme les autres : *Renforcement du soutien aux Moussaillons*

22 000 € D'AIDE POUR LA CRÈCHE, seule structure de Haute-Savoie à accueillir au minimum 20% d'enfants porteurs de handicap.

Cette structure offre un diagnostic précoce des enfants, un accompagnement renforcé des familles et participe à développer l'autonomie et l'intégration des enfants.

En mars, le Conseil Communautaire a voté la prise de la Compétence Sociale d'Intérêt Intercommunal et le Préfet a validé ce vote le 19 mai 2017. Dorénavant, la CCPMB est compétente pour :

- Mettre en œuvre une politique d'actions dans les domaines du handicap, de l'insertion, de l'emploi, de la formation et de la prévention
- Gérer l'établissement d'accueil des jeunes enfants (EAJE), par l'association de parents et amis d'enfants handicapés mentaux (APEI du Mont-Blanc)
- Contractualiser avec tous les financeurs des actions à destination de la petite enfance, notamment la CAF pour la signature du volet enfance d'un contrat enfance jeunesse.

Cette assurance de soutien a permis à l'APEI de solliciter l'aide financière de la CAF et d'engager les investissements pour transformer une maison située au lotissement de la Biaillère (face à l'hôpital) en lieu d'accueil adapté à ses activités. Les locaux rue de Savoie n'étaient plus aux normes au regard des services demandés.

En décembre 2017, la CCPMB a signé un contrat enfance jeunesse avec la CAF à hauteur de 104 000 €

La prise de cette nouvelle compétence confirme l'enga-

gement des élus pour soutenir les familles concernées par la naissance d'un enfant porteur de handicap et mieux accompagner ces enfants pendant leurs premières années.

Médecine, psychologue scolaires et RASED (*réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté*)

La CCPMB fournit une aide technique et financière à ces services en accueillant dans ses locaux la médecine scolaire et en mettant à disposition sa salle de réunion. En 2017, des travaux d'aménagement ont été réalisés suite au changement d'emplacement des bureaux.

Pass scolaire : *soutien de la pratique sportive des jeunes*

La CCPMB coordonne l'action des communes et des remontées mécaniques pour proposer le Pass Scolaire. Ce forfait annuel à 99 € permet aux jeunes scolarisés, habitant sur le territoire d'accéder à l'ensemble des remontées mécaniques du Pays du Mont-Blanc, hiver comme été.

4307 FORFAITS VENDUS contre 4243 en 2016



Clubs de sport

Pour favoriser l'accès des jeunes aux sports de glisse et à la compétition, la CCPMB soutient financièrement des clubs de sport.

69 100 € versés au **District de ski du Mont-Blanc**, au **Ski Club des Contamines section saut à ski** et au **Sporting Hockey Club 74**.

Centre sportif

Le projet de rénovation a été lancé

Le marché de maîtrise d'œuvre a été attribué au groupement Atlas Architectes – Korell – Abac Ingenierie en août.

Ce projet de rénovation du centre sportif doit permettre de donner une seconde vie à cette structure, tout en réduisant de manière forte la facture énergétique.

Les objectifs :

- Rendre accessible le complexe aux personnes à mobilité réduite
- Disposer d'un bon niveau de confort et de qualité de vie pour les utilisateurs
- Réaliser une opération présentant un bon niveau de performance en coût global

Les principaux travaux du programme de rénovation :

- Travaux de rénovation énergétique : remplacement de la toiture, remplacement de la chaudière fioul par une chaudière gaz, travaux d'isolation, remplacement des menuiseries, changement des systèmes de ventilation, installation d'éclairages LED

- Travaux de mise en accessibilité aux personnes à mobilité réduite : installation d'un ascenseur desservant les trois niveaux, création de sanitaires et vestiaires accessibles aux PMR
- Travaux de rénovation technique : mise aux normes électriques, changement du revêtement de sol de l'ancien gymnase, remise en peinture, réfection des réseaux d'eau froide et d'eau chaude sanitaire
- Travaux de rénovation du process piscine : changement du système de filtration et de traitement d'eau de la piscine, remplacement des pompes

La piscine est toujours fermée et sera rouverte après les travaux de rénovation début 2020.

Les gymnases sont ouverts de 8h à 21h du lundi au vendredi et accueillent les lycéens et les associations sportives locales.

La CCPMB a obtenu une aide de 2 036 110 € de la Région pour cette opération de réhabilitation. En effet, le centre sportif est utilisé par les élèves du lycée du Mont-Blanc à 75% du temps. Elle s'ajoute à la subvention régionale CDRA de 475 000 € déjà octroyée.

4 300 000 € COÛT ESTIMÉ DES TRAVAUX

Gestion du parc informatique dans les écoles

En 2017, le service informatique de la CCPMB a poursuivi la maintenance et la gestion du parc informatique des écoles primaires des 10 communes de la CCPMB.

Le nombre d'ordinateurs du parc informatique des écoles est stable, ce qui permet d'avoir un meilleur suivi et fonctionnement pour les élèves comme pour les professeurs.

439 ORDINATEURS gérés dans **25 écoles** par le service informatique

3263 ÉLÈVES et plus de **200 enseignants** utilisent ces ordinateurs

1,1 ÉQUIVALENTS TEMPS PLEIN mobilisés contre 2 équivalents temps plein mobilisés + prestataires extérieurs en 2013

ADMINISTRATION ET MOYENS GÉNÉRAUX

Une situation financière qui s'améliore

Depuis 2016, la CCPMB dispose d'un budget général et de 5 budgets annexe. Résultats par budget :

BUDGET GÉNÉRAL					
	Dépenses	Recettes	Résultat de l'exercice	Résultats reportés 2016	Résultat de clôture
Fonctionnement	8 895 074 €	9 577 221 €	+ 682 145 €	+ 182 889 €	+ 865 035 €
Investissement	1 064 654 €	1 048 354 €	- 16 299 €	- 52 019 €	- 68 318 €
Budget total	9 959 728 €	10 625 575 €	+ 665 847 €	+ 130 870 €	+ 796 717 €
Reste à réaliser 2017	141 031 €	883 140 €	Résultat après financement des restes à réaliser :		
Besoin de financement des restes à réaliser	534 891 €				

BUDGET ORDURES MÉNAGÈRES					
	Dépenses	Recettes	Résultat de l'exercice	Résultats reportés 2016	Résultat de clôture
Budget total	8 968 914 €	10 272 501 €	+ 1 303 586 €	+ 234 539 €	+ 1 538 125 €
Reste à réaliser 2017	1 255 133 €	160 000 €	Résultat après financement des restes à réaliser :		
Besoin de financement des restes à réaliser	1 095 133 €				

BUDGET CHENIL					
	Dépenses	Recettes	Résultat de l'exercice	Résultats reportés 2016	Résultat de clôture
Budget total	304 193 €	285 993 €	- 18 199 €	+ 175 962 €	+ 157 762 €
Reste à réaliser 2017	3811 €	0	Résultat après financement des restes à réaliser :		
Besoin de financement des restes à réaliser	3811 €				

BUDGET ABATTOIRS					
	Dépenses	Recettes	Résultat de l'exercice	Résultats reportés 2016	Résultat de clôture
Budget total	285 427 €	242 735 €	- 42 691 €	+ 97 698 €	+ 55 006 €
Reste à réaliser 2017	2115 €	0	Résultat après financement des restes à réaliser :		
Besoin de financement des restes à réaliser	2115 €				

BUDGET GEMAPI					
	Dépenses	Recettes	Résultat de l'exercice	Résultats reportés 2016	Résultat de clôture
Budget total	795 528 €	809 842 €	+ 14 313 €	+ 19 710 €	+ 34 023 €
Reste à réaliser 2017	0 €	0	Résultat après financement des restes à réaliser :		
Besoin de financement des restes à réaliser	0 €				

BUDGET ZAC COMBLOUX					
	Dépenses	Recettes	Résultat de l'exercice	Résultats reportés 2016	Résultat de clôture
Budget total	183 267 €	202 000 €	+ 23 732 €	-	+ 23 732 €
Reste à réaliser 2017	116 720 €	0	Résultat après financement des restes à réaliser :		
Besoin de financement des restes à réaliser	116 720 €				

20 497 060 € DÉPENSÉS au total en 2017

22 443 647 € DE RECETTES au total

852 696 € DE RÉSULTAT global après financement des restes à réaliser

La CCPMB termine l'année avec un résultat excédentaire bien qu'elle ai dû faire face au désengagement de l'État. En 2014, elle percevait encore 400 000 € de Dotation globale de fonctionnement (DGF) d'intercommunalité. Mais depuis 2016, la CCPMB n'en perçoit plus. Elle participe également au redressement des finances publiques en versant une contribution de 600 000 € en 2017. Malgré ces 2 éléments, elle a su maintenir son niveau de dépenses

Plusieurs raisons expliquent cette évolution : en 2017, l'intercommunalité a poursuivi **ses travaux d'économies et de bonne gestion**. Ainsi les dépenses de fonctionnement n'ont pas évolués. Elles s'élèvent à 17 millions d'euros comme en 2015 et 2016.

De plus, en 2017, la CCPMB a su **trouver de nouvelles recettes**, passant de 18 millions en 2016 à 20 millions en 2017. Elle a fait un gros travail pour mettre en place des partenariats ou rechercher des programmes de financements. Par exemple, la majorité des actions réalisées pour préserver la qualité de l'air sont financées (appel à projet ADEME, partenariats avec EDF, GRDF...)

De plus, la CCPMB avait procédé en 2017 à une réévaluation des taux de fiscalité

	Taux de fiscalité	
	2017	2016
Taxe d'habitation	2,08 %	1,81 %
Foncier bâti	1,68 %	1,46 %
Foncier non bâti	7,01 %	6,09 %
Cotisation foncière des entreprises (CFE)	2,81 %	2,44 %

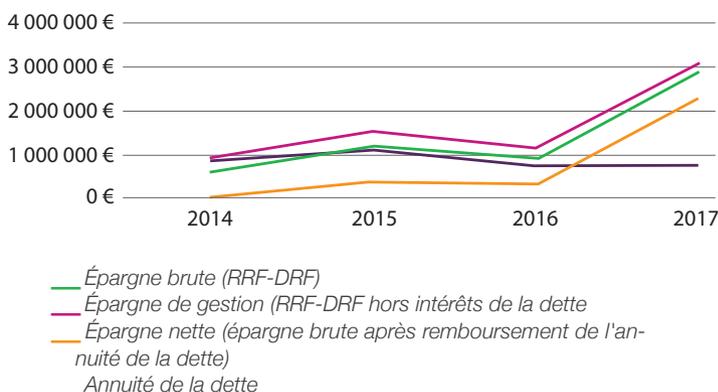
Ainsi la CCPMB a obtenu 800 000 euros de recette supplémentaire. Cette somme peut être mise en parallèle de l'excédent de fin d'année qui s'élève à 850 000 euros. Sans cette augmentation, la CCPMB n'envisagerait pas son avenir de la même manière.

	CCPMB	Moyenne départementale (2016)	Moyenne nationale (2016)
Taxe d'habitation	2,08 %	3,67 %	5,18 %
Foncier bâti	1,68 %	2,69 %	4,71 %
Foncier non bâti	7,01 %	15,5 %	12,69 %
Cotisation foncière des entreprises (CFE)	2,81 %	4,72 %	5,69 %

Cette augmentation a permis d'assainir les finances et de faire face à une situation difficile. **Mais ces taux restent relativement bas en comparaison de ceux des autres collectivités.**

La dette de la CCPMB reste basse et les différentes épargnes s'améliorent cette année.

La capacité d'autofinancement (épargne brute qui correspond à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement) de la collectivité a progressée. Cette nouvelle situation financière permet à la CCPMB d'envisager plus sereinement l'avenir et de pouvoir financer les investissements prévus, en particulier la rénovation du centre sportif.



Quelques projets phares de l'année :

2,55 millions d'euros pour le transport (transports scolaires, transport à la demande, PDIE...)

378 552 € pour agir en faveur de la qualité de l'air (hors activité du réseau d'animation)

203 000 € pour la rénovation énergétique de l'habitat

160 729 € pour la construction de logements sociaux

373 411 € pour la promotion touristique

822 790 € dépensés dans le cadre des projets réalisés à l'échelle des 2 communautés de communes.

73,3 % soit 588 853 € pris en charge par la CCPMB et **26,7 % soit 267 296 €** pris en charge par la CCVCMB

	CCPMB	Moyenne nationale
Dettes	112 € / hab	160 € / hab
Dépenses de fonctionnement	190 € / hab	270 € / hab
Recettes réelles de fonctionnement	208 € / hab	435 € / hab
Dépenses d'équipement	16 € / hab	72 € / hab
Dépenses liées au personnel de la CCPMB (% du budget de fonctionnement)	16 %	34 %

À votre service

Accueil

Chaque année l'accueil physique et téléphonique du public est rythmé par les activités de l'intercommunalité.

L'hiver est marqué par les inscriptions au transport à la demande - Montibus mais aussi par le prêt de thermokit depuis fin 2016. Et l'été, de juin à septembre, par les inscriptions au transport scolaire.

Cette année, nous avons connu un pic d'affluence à l'accueil - téléphonique et physique - suite à la mise en place d'un contrôle de l'accès aux 4 déchèteries du territoire. Du 29 mai au 22 septembre, 632 visites et 1094 appels téléphoniques portant sur ce thème ont été enregistrés. Au total plus de 13 000 dossiers ont été traités.

Événements et cérémonies

L'ensemble des conférences de presse, des inaugurations et des événements est organisé et géré par le service

communication - accueil (signature de la charte 0 pesticide et du partenariat avec EDF, présentation du catalogue des animations...)

Partenariats



Chaîne de télévision 8 Mont-Blanc

32 500 euros de subvention pour promouvoir le Pays du Mont-Blanc :

5 spots publicitaires

5 reportages

1 couverture médiatique libre



Syndicat Intercommunal de Traitement des Ordures Ménagères

Distribution conjointe des bulletins d'information dans toutes les boîtes aux lettres du territoire pour partager les frais. (Convention)

2 fois par an.

Communication papier

L'ensemble des supports de communication (flyer, affiche, guide, brochure, invitation...) est réalisé en interne par le service communication.

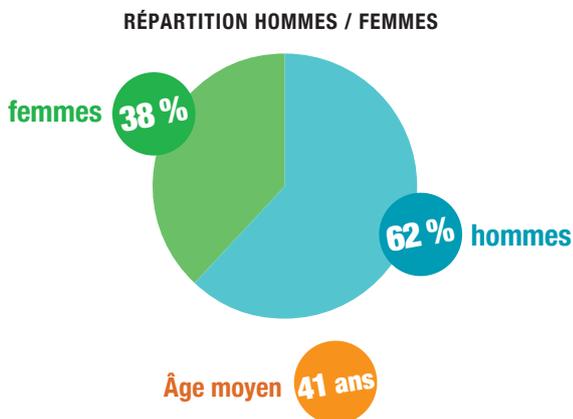


Ressources humaines

Suite à des mouvements de personnel, les effectifs se trouvent réduits à seulement 68 agents permanents.

3 agents de la CCPMB sont à disposition des communes et de l'office du ministère public de Cluses

1 agent de la commune de Passy intervient à mi-temps au sein de la CCPMB.



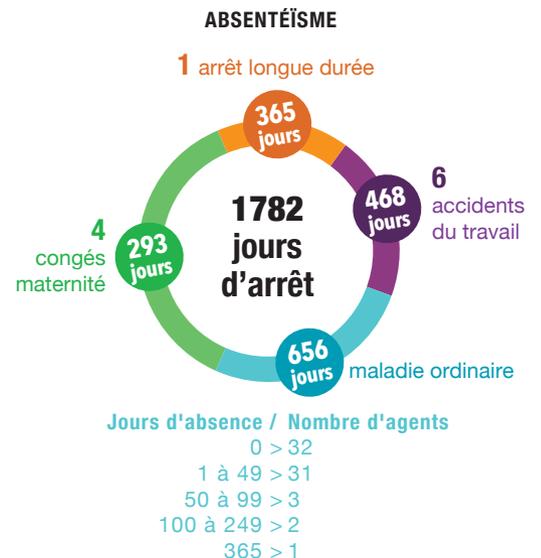
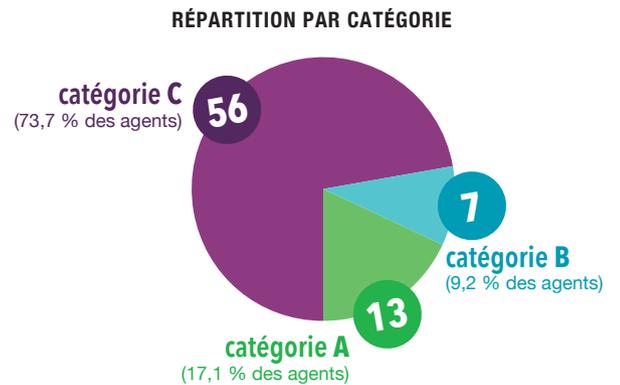
Progrès social

Maintien des délais de transmission des salaires à la trésorerie.

2 réunions CT/CHSCT organisées sur 2017

Mise en place de formations groupées à l'échelle intercommunale : réunion à 14 avec la Vallée de Chamonix Mont Blanc et le CNFPT pour recenser les besoins.

Projet sur la santé : prise en charge de séances d'ostéopathe pour le service des ordures ménagères afin de prévenir et limiter les accidents du travail ou maladie ordinaire.



Cela équivaut à 6 agents absents sur toute l'année. L'absentéisme a cependant diminué par rapport à 2016



Pays du Mont-Blanc
communauté de communes

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PAYS DU MONT-BLANC
648 chemin des Prés Caton • PAE du Mont-Blanc • 74190 PASSY
04 50 78 12 10 • accueil@ccpmb.fr
www.ccpmb.fr